

Bilan des député·es RN au Parlement Européen

Peu de travail, stratégie médiatique et votes antisociaux.

Alors que le scrutin pour les élections européennes approche à grands pas, le FN/RN ne cesse de se maintenir en tête des sondages et intentions de vote. Pourtant, si l'on regarde de près le « travail » de leurs membres élu·es au sein du Parlement européen lors de la mandature 2019-2024, on se rend compte que, d'une part, les eurodéputé·es FN/RN brillent par leur absence régulière et leur manque flagrant de travail de fond, mais aussi par des votes qui contredisent leur affichage social.

com', donc il progresse, mais ce n'est pas du fait de son travail de parlementaire. ».

Si l'on regarde de plus près il s'avère que Jordan Bardella n'a été le rapporteur que d'un seul rapport (en tant que rapporteur fictif), n'a posé qu'une seule question orale, n'a rédigé qu'une seule proposition de résolution. Enfin, il ne siège que dans une seule commission (contre 2 ou 3 en moyenne pour les eurodéputés·es), celle dédiée aux pétitions, qui a la particularité

Une visibilité médiatique à défaut d'un travail de fond

En effet, à en croire plusieurs eurodéputé·es de partis adverses, les élu·es FN/RN excellent dans l'absentéisme, tout particulièrement dans les commissions qui nécessitent le travail le plus soutenu et rigoureux.

Selon l'eurodéputé EELV David Cormand, interviewé par Médiapart : « Jordan Bardella ne fait rien ici, juste rien. Il est en Erasmus Premium, il croise des gens, il a le restau gratos, il suit des cours d'anglais, de

Le RN au Parlement Européen

- . Les eurodéputé·es du RN sont au nombre de 18.
- . Ils et elles sont membres du groupe Identité et Démocratie (I&D), qui rassemble d'autres partis d'extrême droite comme la Legua de Matteo Salvini, l'AFD (Allemagne), le FPÖ (Autriche), le Vlaams Belang (Belgique/Flandre), le PVV (Pays-Bas)...
- . I&D compte 59 membres

d'être la moins influente et qui ne traite d'aucun dossier législatif.

Marc Angel, eurodéputé luxembourgeois du groupe Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates au Parlement européen (S&D), et Ana Miranda, eurodéputée espagnole du groupe Verts/ALE et viceprésidente de la commission des pétitions, assurent tous deux ne jamais avoir vu Jordan Bardella siéger dans cette commission.

Concernant l'élaboration de rapports, il apparaît que Jordan Bardella n'en a écrit aucun. Au total, seulement 6 rapports ont été élaborés par les eurodéputé·es du FN/RN contre, à titre d'exemple, 19 rapports élaborés par les eurodéputé·es français·ses du groupe Verts/ALE ou 21 rapports du côté des eurodéputé·es français·es du groupe de la Gauche.

En revanche, si Jordan Bardella a bien compris l'intérêt d'être présent Parlement, c'est surtout pour pouvoir communiquer aux français·ses. Pour cela, pas besoin de travailler, il suffit d'intervenir en séances plénières (interventions de 1min) en sachant que celles-ci sont filmées et hop on diffuse massivement sur les réseaux sociaux. Jordan Bardella comptabilise à lui seul 79 interventions en séance plénière depuis 2019. D'une façon générale, les eurodéputé·es frontistes occupent la première place du palmarès des prises de paroles parmi les eurodéputé·es français lors des séances plénières. Depuis 2019, les eurodéputés du FN/RN comptabilisent 989 discours de plénière, selon le site <u>Parltrack.org</u>, qui les recense depuis le début du mandat en juillet 2019 et jusqu'à décembre 2023.

Un coup d'œil dans le rétroviseur de la précédente mandature

Rappelons-nous maintenant quelques-uns des votes des eurodéputé·es FN/RN lors de la précédente mandature de 2014 à 2019.

En avril 2019, était présenté un texte visant à établir des normes de performance plus strictes pour les voitures en matière d'émissions de CO2 : l'ensemble des élu·es FN/RN avait voté contre le texte (vote qu'ils et elles avaient réitéré en 2022 sur le même sujet).

Sur un texte demandant à la Commission européenne d'ouvrir la procédure permettant de sanctionner un État membre qui enfreindrait les valeurs fondatrices de l'UE, en l'occurrence la Hongrie accusée de ne pas respecter l'indépendance de la justice ou encore de porter atteinte à la liberté de la presse, l'ensemble des eurodéputé·es français d'extrême droite avaient unanimement voté contre le texte. Les député·es européen·nes adoptèrent le 14 avril 2016 à une très large majorité la directive sur le « secret des affaires », un

texte qui rend la vie beaucoup plus difficile aux lanceurs et lanceuses d'alerte, salarié·es, journalistes et plus généralement à toutes celles et tous ceux qui s'efforcent d'informer de manière indépendante sur les activités des entreprises. Les eurodéputé·es FN/RN votèrent pour cette directive!

Concernant les droits des femmes, les parlementaires FN/RN se sont toujours opposé·es aux efforts du Parlement Européen et dans les faits ils et elles ont voté contre les huit rapports présentés au PE depuis 2014 visant à les renforcer.

Ils-elles se sont donc de fait opposé-es au congé maternité harmonisé à 20 semaines partout en Europe et rémunéré à 100 % ; ils et elles se sont également prononcé·es contre un salaire égal entre les femmes et les hommes à compétences égales. » L'eurodéputé frontiste Dominique Martin a même défendu en séance la « liberté des femmes de ne pas travailler » et de « s'occuper de leur foyer », cause à laquelle il faudrait accorder selon lui une importance au moins égale à celle de l'égalité salariale. A titre d'exemple, les eurodéputé·es FN/RN se sont abstenu·es sur un texte visant à harmoniser la lutte contre le harcèlement moral et sexuel au sein des Etats membres, notamment dans l'environnement professionnel et les lieux publics.

Le FN/RN fut tout aussi absent sur les questions de santé et de sécurité au travail.

Les eurodéputé·es de la commission Emploi avaient souhaité renforcer la proposition très faible élaborée par la Commission, en fixant des seuils d'exposition plus stricts et en incluant de nouvelles substances dans la liste des produits potentiellement toxiques. Les deux député·es FN/RN qui siégeaient dans cette commission, Dominique Martin et Joëlle Melin, furent parmi les rares à s'y être opposé·es.

Et « cerise sur le gâteau », le 25 octobre 2018, le Parlement européen vota une résolution portant sur la montée des violences néofascistes en Europe. On y trouvait notamment: « Le Parlement Européen s'alarme de la normalisation, qui va croissant, du fascisme, du racisme, de la xénophobie et d'autres formes d'intolérance au sein de l'UE [...] Le PE s'inquiète particulièrement de la violence néofasciste aui touche la société dans son ensemble et qui vise en particulier les minorités, notamment les européens noirs et les personnes d'origine africaine, les juifs, les musulmans, les roms, les ressortissants de pays tiers, les lesbiennes, gays, bisexuels, transgenre et intersexués et les personnes handicapées [...]Le PE demande aux états membres de suivre les recommandations du conseil de l'Europe pour faire barrage aux manifestations de néonazisme et d'extrémisme de droite. »: Les eurodéputé.es FN/RN votèrent contre cette résolution.

2019 - 2024 : Toujours des votes antisociaux et réactionnaires des eurodéputé-es du FN/RN

<u>Des votes contre les travailleurs ses et les</u> plus précaires

- Résolution visant à réduire les inégalités, avec une attention particulière à la pauvreté des travailleurs ses : vote contre (février 2021)
- Création d'un Fonds social européen pour le climat, censé profiter aux ménages les plus vulnérables frappés par le changement climatique : vote contre (18 avril 2023)
- Résolution sur le renforcement des salaires minimaux dans les pays de l'UE qui en disposent, et encourageant les négociations collectives : vote contre (14 septembre 2022)
- Résolution pour un revenu minimum adéquat pour garantir une inclusion active. Cette résolution estime notamment que l'accès à un revenu minimum doit être effectif, égal et universel pour les personnes qui ne disposent pas de ressources suffisantes et qui répondent aux critères d'éligibilité fixés par les États membres, afin

de leur permettre de vivre dans la dignité : vote contre (15 mars 2023)

- Nouvelles règles sur les stages, visant à freiner l'exploitation de stagiaires dans les entreprises : vote contre (14 juin 2022)
- Rapport sur la création d'emplois transition juste et investissements d'impact. Ce rapport considère notamment qu'il est urgent de prendre des mesures pour atténuer les effets du changement climatique sur l'environnement, l'économie, l'emploi, le bien-être et la santé sur le lieu de travail dans tous les secteurs ; que le changement climatique risque d'accroître l'insécurité de l'emploi, le travail précaire et les risques pour la santé et la sécurité des travailleurs·ses. Le rapport appelle notamment à réduire le temps de travail, renforcer la démocratie sur le lieu de travail, renforcer les financements pour la transition écologique et la formation des travailleurs·ses : <mark>vote contre</mark> (6 novembre 2023)

Des votes contre les droits fondamentaux

Résolution sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne – rapport annuel 2022 et 2023 : Cette résolution rappelait notamment l'importance de la liberté de la presse afin de garantir la démocratie ; condamnait fermement les violations généralisées des

droits fondamentaux et le recours à des violences disproportionnées aux frontières de l'Union contre les populations migrantes, réfugié·es compris·es; soulignait que les droits des enfants sont universels et que chaque enfant devrait jouir des mêmes droits sans discrimination, tels que le droit à la reconnaissance de la filiation, y compris pour les couples homosexuels; exprimait de vives préoccupations quant à l'aggravation de la pauvreté, des inégalités et de l'exclusion sociale dans l'Union européenne: Vote contre (18 janvier 2024).

Rapport sur le rapport 2023 de la Commission sur l'état de droit. Ce texte considérait notamment que l'Union est fondée sur les valeurs communes que sont le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit, ainsi que le respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités, en s'appuyant notamment sur la nécessaire indépendance de la justice : vote contre (1er février 2024).

Résolution contenant des recommandations à la Commission sur la promotion de la liberté de la recherche scientifique dans l'UE. Cette résolution réaffirme l'engagement de l'Union à défendre les droits fondamentaux, y compris le droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion, la liberté académique ainsi que la liberté de la

recherche dans toutes les disciplines scientifiques et dans les arts, tels qu'ils sont consacrés dans la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne : abstention (17 janvier 2024)

Des votes contre les droits des LGBTQIA+

Rapport relatif à la mise en œuvre de la stratégie de l'Union en faveur de l'égalité des personnes LGBTQIA+ pour la période 2020-2025 : vote contre (février 2024)

Rapport sur l'extension de la liste des infractions de l'UE aux discours de haine et aux crimes de haine. Ce rapport appelle le Conseil à adopter rapidement une législation européenne sur les discours et crimes de haine à l'encontre des femmes, des personnes LGBTQIA+ et des personnes racisées : vote contre (27 novembre 2023)

Résolution sur la multiplication des crimes inspirés par la haine contre des personnes LGBTQIA+ à travers l'Europe compte tenu du récent meurtre homophobe en Slovaquie : abstention (20 octobre 2022)

Des votes contre l'environnement

Résolution relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution). Cette résolution prévoit notamment des règles visant à éviter ou, lorsque cela s'avère impossible, à réduire de façon continue les émissions dans l'air, l'eau et le sol, à prévenir la

production de déchets, à améliorer l'utilisation efficace des ressources, ainsi qu'à promouvoir l'économie circulaire et la décarbonation, afin d'atteindre un niveau élevé de protection de la santé humaine et de l'environnement considéré dans son ensemble : vote contre (juillet 2023)

- Résolution pour les réductions annuelles contraignantes des émissions de gaz à effet de serre par les États membres : vote contre (mars 2023)
- Résolution sur la responsabilité des entreprises pour les dommages causés à l'environnement : vote contre (mai 2021)

 Des votes contre la lutte contre le racisme et les discriminations
- Résolution renforçant la lutte contre la discrimination dans l'Union européenne : abstention (19 avril 2023)
- Résolution en faveur de la Justice raciale, de la non-discrimination et de la lutte contre le racisme dans l'UE :

vote contre (octobre 2022).

Ici, l'explication de vote de Jordan Bardella vaut son pesant de cacahuètes : « J'ai voté contre ce texte qui reprend de façon caricaturale les thèses et le vocabulaire du wokisme [...] Il porte des accusations insupportables contre la police, soupçonnée d'être intrinsèquement raciste. »

Résolution sur l'incidence du changement climatique sur les populations

vulnérables des pays en développement : vote contre (mai 2021). Jordan Bardella se justifie en niant le statut de réfugiés climatiques.

Résolution sur le rôle de la culture, de l'éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme : vote contre (mars 2022)

Explication de vote de Jordan Bardella : « Je me suis opposé à ce texte, qui se fait le relai de l'idéologie woke en affirmant l'existence d'un racisme systémique en Europe, qui découlerait de notre passé colonialiste et esclavagiste. ».

Des votes contre les droits des femmes

- Résolution visant à résorber les écarts de salaires entre les femmes et les hommes : vote contre (janvier 2020).
- Résolution qui condamne l'interdiction de fait du droit à l'avortement en Pologne : vote contre (novembre 2020).
- Résolution sur la situation des droits fondamentaux dans l'Union européenne rapport annuel 2022 et 2023 : Cette résolution rappelait notamment l'importance de la lutte contre la violence sexiste et la violence domestique, réclamait l'ajout de la violence sexiste à la liste des infractions pénales de l'Union et demandait aux États membres de remédier à la « précarité menstruelle » et de supprimer la

TVA sur les produits pour l'hygiène intime : vote contre (18 janvier 2024).

- Résolution sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique : vote contre (février 2023).
- Résolution renforçant la lutte contre le harcèlement sexuel dans l'Union européenne et soulignant l'importance du mouvement MeToo: abstention (juin 2023).
- Résolution sur la santé et les droits génésiques et sexuels dans l'Union, dans le cadre de la santé des femmes : vote contre (mai 2021). Précisions ici que le droit à la santé sexuelle et génésique implique un droit à une éducation sur la sexualité et la reproduction qui soit complète, non discriminatoire, fondée sur des données probantes, scientifiquement exacte et appropriée à l'âge.
- Résolution pour promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes dans l'éducation et le monde du travail dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques : abstention (juin 2021)

<u>Sur les questions internationales, des votes</u> <u>en soutien aux dictatures et gouvernements</u> d'extrême droite

- Résolution condamnant la tentative d'assassinat d'Alexeï Navalny : vote contre (septembre 2020)
- Résolution condamnant les violations des droits de l'homme commises par des entreprises militaires et de sécurité privée, en particulier le groupe Wagner :

 Abstention (25 novembre 2021)
- Les députés FN/RN ont voté pour trois résolutions de soutien à l'Ukraine au début du conflit, ils se sont ensuite abstenus ou ont voté contre plus de vingt fois.
- Résolution condamnant la nouvelle vague d'arrestations de masse en Biélorussie contre les militant·es de l'opposition et les membres de leur famille : vote contre (8 février 2024)
- Résolution sur la situation en Hongrie et le gel des fonds de l'Union européenne. Cette résolution considérait notamment que la situation de différents groupes vulnérables, en particulier les femmes, les personnes LGBTQIA+, les Roms, les migrant·es, les demandeurs et demandeuses d'asile et les réfugié·es, s'est considérablement détériorée ces dernières années : vote contre (18 janvier 2024).
- Rapport sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière rapport annuel 2023 : vote contre (décembre 2023)

Rapport sur la création de la facilité pour l'Ukraine. Ce rapport soutient la mise en place d'un programme d'aide de 50 milliards d'euros à destination du peuple ukrainien : vote contre (27 février 2024).

Résolution dénonçant la répression de l'État au Tadjikistan contre les médias indépendants : vote contre (18 janvier 2024).

Résolution alertant sur l'existence d'un risque clair de violation grave par la Hongrie des valeurs sur lesquelles l'Union est fondée : vote contre (septembre 2022)

On se rend bien compte qu'avec ces votes en séances plénières ou en commissions (les rapports), les eurodéputé·es FN/RN appliquent une politique qui va à l'encontre de l'image qu'essaient de mettre en avant Marine le Pen ou Jordan Bardella. Non le FN/RN ne défend pas l'intérêt des travailleurs·ses, des femmes ou des personnes LGBTQIA+ et se positionne toujours, sur les questions internationales, du côté des dictateurs et gouvernements d'extrême droite.

Les justifications des député·es FN/RN pour « expliquer » leurs votes sur les sujets évoqués ici sont, grosso modo, de quatre ordres :

- . Sur les questions liées aux droits des femmes et LGBTQIA+, les textes sont trop idéologiques et colorés de « wokisme ».
- . Sur les questions internationales, les eurodéputé·es FN/RN mettent systématiquement en avant la souveraineté du

pays concerné, le PE n'ayant pas son mot à dire, quelle que soit l'horreur mise en œuvre dans le pays concerné.

- . Sur d'autres sujets (qui pourraient avoir un impact en France par exemple, comme le droit du travail, les salaires...), là non plus ce n'est pas au PE de décider mais à l'État souverain de chaque pays. Et ce surtout si les textes européens prônent du progrès social.
- . Et bien entendu lorsqu'un texte aborde de près ou de loin la question des migrant·es et de leurs droits, les député·es FN/RN votent systématiquement contre, quand bien même d'autres avancées seraient incluses dans le texte pour d'autres catégories de personnes (droits des enfants par exemple) dans le texte.

Définitivement, le FN/RN reste fidèle à sa matrice fasciste, donc profondément antisociale, et quels que soient les discours, les votes et les actes le démontrent!



